



ARRETE N° POC/2018/141201 PORTANT ATTRIBUTION D'AIDES EUROPEENNES

Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER)

PDR Poitou-Charentes 2014-2020

Vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne en vigueur depuis le 1er décembre 2009, modifié par la décision 2011/199/UE du Conseil européen du 25 mars 2011 ;

Vu le règlement (UE) n°1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européens structurels et d'investissements, et ses documents d'application ;

Vu le règlement (UE) n°1305/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et abrogeant le règlement (CE) n°1698/2015 ;

Vu le règlement (UE) n°1306/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 et ses règlements d'application relatifs au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune ;

Vu la décision de la Commission du 19 décembre 2013 n°C(2013) 9527 relative à l'établissement et à l'approbation des orientations pour la détermination des corrections financières à appliquer par la Commission aux dépenses financées par l'Union dans le cadre de la gestion partagée en cas de non-respect des règles en matière de marchés publics ;

Vu la décision d'exécution n° CCI 2014FR06RDRP054 du 17 septembre 2015 de la Commission portant approbation du Programme de Développement Rural Poitou-Charentes en vue d'un soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural et ses modifications ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1511-1-1, L1511-1-2 et L4221-5 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration ;

Vu le décret n° 2014-580 du 3 juin 2014 relatif à la gestion de tout ou partie des fonds européens pour la période 2014-2020 ;

Vu la convention tripartite entre l'Etat, l'Agence de Service et de Paiement et la Région Poitou-Charentes en date du 29 janvier 2015 relative à la mise en œuvre des dispositions du règlement (UE) n°1305/2013 du 17 décembre 2013 concernant la politique de développement rural dans la région Poitou-Charentes et ses avenants n°1, n°2, n°3 et n°4 respectivement signés en date du 20 novembre 2015, du 18 juillet 2017, du 19 janvier 2018 et du 11 juillet 2018 ;

Vu la délibération 2014CR030 du Conseil Régional du 27 juin 2014 relative à la candidature de la Région pour être autorité de gestion des programmes européens pour la période 2014-2020 ;

Vu la délibération du 4 janvier 2016, le Conseil Régional a donné délégation à son Président pour l'attribution et la mise en œuvre des fonds européens dont il est autorité de gestion,

Vu les grilles de sélection des types d'opération du PDR Poitou-Charentes 2014-2020 ;

Considérant :

- Que par délibération du 22 février 2016, la Commission permanente a autorisé le Président signer tous les actes afférents à la gestion et à la mise en œuvre des programmes de développement rural Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes 2014-2020,
- Que l'Instance de Consultations des Partenaires du 14/12/2018 s'est prononcée sur les dossiers joints en annexes 1 et 2.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL
ARRETE :**

Article 1 :

Les subventions européennes au titre des types d'opérations du Programme de Développement Rural de Poitou-Charentes, présentées en annexes 1 et 2, sont attribuées aux bénéficiaires mentionnés.

Article 2 :

Le présent arrêté sera mis en œuvre au travers d'un arrêté ou d'une convention signée entre chacun des bénéficiaires, la Région Nouvelle-Aquitaine et les éventuels cofinanceurs.

Article 3 :

Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 :

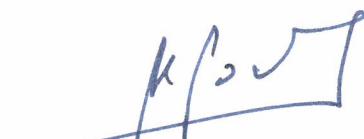
Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région.

Article 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait à Bordeaux, le**17 DEC. 2018**

Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine



Alain ROUSSET

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Alain ROUSSET". It consists of a stylized "A" followed by "l", "e", "n", "R", "O", "U", "S", "S", "E", "T". Below the signature, the name "Alain ROUSSET" is printed in a standard font.

PJ: Annexe 1 à l'arrêté n°POC/2018/141201 portant attribution d'aides
Annexe 2 à l'arrêté n°POC/2018/141201 portant modification d'attribution d'aides

ANNEXE 1 A L'ARRETE n° POC/2018/141201 PORTANT ATTRIBUTION D'AIDE EUROPEENNE (FEADER)
Programme de développement rural - Poitou-Charentes pour la période de programmation 2014-2020

Total : 28 dossier(s)							365 037,72	82 117,80	59 021,02	506 176,54
Nom du porteur ou Raison Sociale	Prénom du porteur	Intitulé de l'opération	Descriptif du Projet	Localisation	Montant aide FEADER	Montant aide Région	Montant aide autre financeurs	Total aide publique		
Cuma de Corcet		Investissements matériels collectifs	déchaumeur et semoir pour couverts végétaux épandeur à engrais avec pesée, DPAE et coupeure de section	86530 NAINTRÉ	11 214,00	6 586,00	-	17 800,00		
Cuma de Coulombiers		Investissements matériels collectifs	déchaumeur pour couverts végétaux	86600 COULOMBIERS	4 223,52	2 480,48	-	6 704,00		
Cuma de Fonfroide		Investissements matériels collectifs		16440 ROULLET-SAINT-ESTEPHE	7 484,40	4 395,60	-	11 880,00		
Cuma de la Haye		Investissements matériels collectifs	herse étrille	8610 SAINT-LAURENT-DE-JOURDES	3 427,20	2 012,80	-	5 440,00		
Cuma de la Vallée de la Charente		Investissements matériels collectifs	2 télescopiques	86250 ASNOIS	30 051,00	17 649,00	-	47 700,00		
Cuma de l'Aubier		Investissements matériels collectifs	déchaumeur avec semoir	86450 LEIGNE-LES-BOIS	10 836,00	6 384,00	-	17 200,00		
Cuma de Payne		Investissements matériels collectifs	déchaumeur avec semoir pour couverts végétaux herse ébouieuse avec semoir	86700 PAYRE	10 155,60	5 964,40	-	16 120,00		
Cuma de Romagne		Investissements matériels collectifs	déchaumeur avec semoir pour couverts végétaux	86700 ROMAGNE	5 292,00	3 108,00	-	8 400,00		
Cuma de Saint Martin l'ars		Investissements matériels collectifs	déchaumeur avec semoir pour couverts végétaux	86350 SAINT-MARTIN-L'ARS	12 446,28	7 309,72	-	19 756,00		
Cuma de Sossay		Investissements matériels collectifs	déchaumeur équipée d'un semoir pour couverts végétaux	86540 THURE	9 324,00	5 476,00	-	14 800,00		
Cuma de Soulières		Investissements matériels collectifs	déchaumeur équipé d'un semoir pour couverts végétaux options DPA et pesée pour 2 épandeurs à fumier	79600 SAINT-JOIN-DE-MARNES	11 844,00	6 956,00	-	18 800,00		
Cuma L'Argencie		Investissements matériels collectifs	autoguidage RTK	79250 NUËL-LES-AUBIERS	2 079,00	1 221,00	-	3 300,00		
Cuma L'Entente		Investissements matériels collectifs	chaîne de récolte des fourrages : 2 andaineurs et 2 pinces balles rondes	17700 SAINT-PIERRE-DAMILLY	3 074,40	1 805,60	-	4 880,00		
Cuma l'Inter-Cuma la Solidaire		Investissements matériels collectifs		79700 MAULEON	18 370,80	10 789,20	-	29 160,00		
BOUTELLER	Pierre	Dotation Jeune Agriculteur	Création d'une EARL entre 2 JA pour exploitation et vente directe en bio en circuit court	17220 LA JARNE	14 080,00	3 520,00	3 520,00	17 600,00		
DEBORDE	Vincent	Dotation Jeune Agriculteur	Pluriactif – Installation en viticulture – Reprise de l'exploitation familiale prévue au-delà de 5 ans	17800 MARIGNAC	18 200,00	4 550,00	4 550,00	22 750,00		
DESCHAMPS	Aurore	Dotation Jeune Agriculteur	Création d'un GAEC avec le conjoint qui est déjà installé	17460 COLOMBIERS	18 200,00	4 550,00	4 550,00	22 750,00		
DRILLAUD	Romain	Dotation Jeune Agriculteur	Création d'une exploitation sur la commune de Sonnac par rachat d'une partie du foncier et prise à bail de l'autre	17160 SONNAC	16 000,00	4 000,00	4 000,00	20 000,00		
DUPONT	Fabien	Dotation Jeune Agriculteur	Mise en valeur de 9 ha en production COP en sec. Travail en commun avec l'EARL familiale	17380 LES NOUILLERS	16 000,00	4 000,00	4 000,00	20 000,00		
FRASSON-BOTTON	Damien	Dotation Jeune Agriculteur	Création d'une EARL entre 2 JA pour exploitation et vente directe en bio en circuit court	17220 LA JARNE	14 080,00	3 520,00	3 520,00	17 600,00		
HIDREAU	Antoine	Dotation Jeune Agriculteur	Création d'un élevage de poulets de chair	17470 DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE	22 720,00	5 680,00	5 680,00	28 400,00		
JOUSSON	Maxime	Dotation Jeune Agriculteur	Reprise à titre individuel de l'exploitation de son oncle	17470 DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE	8 800,00	2 200,00	2 200,00	11 000,00		
LARGEAU	Gabin	Dotation Jeune Agriculteur	Installation en double actif suite à achat foncier. Préparation de l'association avec son frère d'ici quelques années	17130 TUGERA-S-Saint-Maurice	23 160,00	5 790,00	5 790,00	28 950,00		
OUVRARD	Kevin	Dotation Jeune Agriculteur	Reprise progressive de l'exploitation familiale au sein de la société EARL	17230 MARANS	18 400,00	4 600,00	4 600,00	23 000,00		
PAULAIN	Alexandre	Dotation Jeune Agriculteur	Entrée dans l'EARL VIDEAU FRERES (HCF) en remplacement d'un associé parti en retraite en juillet 2018	17800 BIRON	20 960,00	5 240,00	5 240,00	26 200,00		
RAIMON	Steeve	Dotation Jeune Agriculteur	Reprise d'une partie de l'exploitation céréalière de l'ondre (97 ha), Et création d'un GAEC avec ses parents	17290 AGREFEUILLE-D'AUNIS	16 000,00	4 000,00	4 000,00	20 000,00		
ROI	Quentin	Dotation Jeune Agriculteur	Reprise intégrale de l'exploitation de M. Michel MORIN en grandes cultures	17290 CHAMBON	10 560,00	2 640,00	2 640,00	13 200,00		
Conseil départemental des Deux-Sèvres		Animation NATURA 2000	Animation du DOCOB du site Natura 2000 «Massif forestier de Chizé-Auhay »	79360 VILLIERS-EN-BOIS	8 055,52	4 731,02	4 731,02	12 786,54		

ANNEXE 2 A L'ARRÈTE n° POC/2018/141201 PORTANT MODIFICATION D'AIDE EUROPÉENNE (FEADER)
 Programme de développement rural - Poitou-Charentes pour la période de programmation 2014-2020

Nom du porteur ou Raison Sociale	Prénom du porteur	Intitulé de l'opération	Descriptif du Projet	Localisation	Montant aide FEADER	Montant aide Region	Montant aide autre financeurs	Total aide publique	Modification de Programmation
AGROBIO Poitou-Charentes			<i>Programmation précédente</i>		16 974,52	4 263,64	-	21 238,16	
FRAB Nouvelle-Aquitaine		Activités de démonstration et d'information sans changement		79500 MELLE			-	-	Changement de bénéficiaire après fusion de AGROBIO Poitou-Charentes et FRAB Nouvelle-Aquitaine.
VIEINNE AGROBIO			<i>Programmation précédente</i>		4 640,00	1 160,00	-	5 800,00	
FRAB Nouvelle-Aquitaine		Activités de démonstration et d'information sans changement		86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR	4 501,28	1 125,32	-	5 626,60	Changement de bénéficiaire et exclusion de la TVA pour le calcul de l'aide
SARL SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE ET VITICOLE MENARD Frères		Investissements pour la réduction des pollutions et une meilleure utilisation de l'eau en production végétale	Intercept hydrauliques (2,50 m) avec centrale hydraulique	16200 BOURG-CHARENTE	3 780,00	2 220,00	-	6 000,00	Dénomination sociale erronée (SEAV Menard Frères en SARL SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE ET VITICOLE MENARD Frères)
SCEA l'Abbaye		Investissements pour la réduction des pollutions et une meilleure utilisation de l'eau en production végétale	bineuse, écimeuse, Scalpeur désherbeur remplacé par herse étrille rotative 12m	86400 SAVIGNE	16 299,75		16 299,75	32 599,50	passage d'une herse étrille 9m en herse étrille 6m
GAILLARD	Marième	Investissements pour la réduction des pollutions et une meilleure utilisation de l'eau en production végétale	herse étrille 9m remplacée par une herse étrille 6m	86430 ASNIERES-SUR-BLOUR	1 523,75		1 523,75	3 047,50	remplacement du scalpeur par une herse étrille rotative 12m
EARL PADILAFOUCH		Investissements pour la réduction des pollutions et une meilleure utilisation de l'eau en production végétale	herse étrille + scalpeur + bineuse + semoir pneumatique : INELUILE	86700 CEAUX-EN-COUCHE	11 340,00		6 660,00	18 000,00	
FLORAC	Marion	Dotation Jeune Agriculteur	Installation ovins viande	17350 SAINT-SAVINIEN	23 840,00		5 960,00	29 800,00	Ne peut pas prétendre à la modération Valeur ajoutée emploi
BETTERMANN	Alexandre	Dotation Jeune Agriculteur	Déchéance DIA, en cours liquidation judiciaire et arrêt activité agricole	79600 MAISONTIERS				20 350,00	Arrêt activité agricole